

Communiqué de presse

A Saint-Denis, le 19 août 2019

RECOMMANDATIONS AUX VOYAGEURS

En cette période de retour de vacances, le risque d'importation de maladies en provenance des pays visités est particulièrement élevé, qu'il s'agisse de maladies contagieuses comme la rougeole ou de maladies transmises par les moustiques comme la dengue, le paludisme, le chikungunya ou le zika. L'ARS Océan Indien recommande donc aux voyageurs de retour d'une zone à risque de consulter immédiatement un médecin en cas d'apparition de signes de ces maladies et notamment de fièvre.

En cas de séjour dans un pays où circulent les maladies transmises par les moustiques, il est également important de continuer à se protéger des piqûres de moustiques à son retour sur le territoire, pour éviter de transmettre la maladie à son entourage.

— Maladies transmises par les moustiques

La dengue et d'autres arboviroses (chikungunya, zika,...) circulent actuellement dans de nombreux pays de la zone Océan Indien, en Afrique (notamment en Tanzanie, au Kenya, en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo, au Congo Brazzaville) et en Asie.

Si depuis le début de l'année 2017 la Réunion connaît une circulation permanente du virus de la dengue, y compris pendant les périodes d'hiver austral, les agents infectieux responsables du chikungunya, du zika ou du paludisme ne circulent pas actuellement à La Réunion. L'île reste néanmoins vulnérable du fait de la présence de moustiques vecteurs de ces maladies. L'introduction d'une de ces maladies par un voyageur de retour d'une zone à risque peut ainsi être à l'origine de la propagation de cette maladie sur le territoire.

Les symptômes les plus courants sont :

- une forte fièvre
- des maux de tête
- des douleurs musculaires et/ou articulaires
- une sensation de grande fatigue.

Recommandations aux voyageurs

Au départ vers une zone à risque :

- Se protéger contre les piqûres de moustiques pour éviter de contracter la maladie pendant le séjour.
- Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Si le pays visité présente un risque de **paludisme**, le médecin traitant prescrira un traitement préventif qu'il faudra suivre scrupuleusement pendant et après le séjour.

Pendant le séjour :

- Se protéger contre les piqûres de moustiques en utilisant des moyens efficaces : sprays et crèmes répulsives, moustiquaire, vêtements longs et clairs, etc
- Consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes.

Au retour à La Réunion :

- Continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques dans les jours suivants l'arrivée pour ne pas transmettre la maladie.
- En cas d'apparition de symptômes :
 - Consulter rapidement mon médecin en lui indiquant le ou les pays visité(s).
 - Continuer impérativement de se protéger des piqûres de moustiques pendant au moins une semaine pour éviter de contaminer son entourage.
 - Eliminer les récipients contenant de l'eau autour de son habitation

— La rougeole : alerte sanitaire de niveau mondial

La rougeole circule de manière active dans de nombreux pays, et notamment dans la zone Océan Indien et en France métropolitaine. C'est une maladie hautement contagieuse qui se transmet par voie aérienne, par la salive, quand on tousse ou quand on éternue. La rougeole touche **les personnes non protégées par la vaccination, y compris les adultes**. A La Réunion, depuis le début de l'année 2019, **92 cas de rougeole** ont été déclarés à l'ARS OI.

Le seul moyen de se protéger et de protéger son entourage est de **se faire vacciner**. Il est donc important de mettre à jour ses vaccinations, **notamment en prévision de déplacements hors du territoire**.

Recommandations aux voyageurs

Avant le départ

- Vérifier son statut vaccinal, ainsi que celui des enfants, vis-à-vis de la rougeole auprès d'un professionnel de santé (médecins traitants, infirmiers, sages-femmes...),
- Consulter son médecin pour un rattrapage vaccinal avant son départ, si les vaccins ne sont pas à jour. Deux doses de vaccin sont nécessaires pour assurer une protection efficace.

Au retour

- Consulter son médecin, en cas de signes évocateurs, en lui précisant le pays visité :
 - Fièvre supérieure à 38,5°C
 - Toux, nez qui coule, yeux rouges et larmoyants (conjonctivite),
 - Eruption cutanée : boutons rouges qui apparaissent d'abord sur le visage puis s'étendent au reste du corps



Chez une personne non protégée (par le vaccin ou par une rougeole antérieure), la maladie peut apparaître de 7 à 18 jours après avoir été en contact avec une personne ayant la rougeole.

CONTACT PRESSE :

Manon RABOUIN

Tél : 02 69 61 83 25 - Port : 06 39 25 23 30

Courriel : manon.rabouin@ars.sante.fr

L'ARS Océan Indien agit pour la santé
à La Réunion et à Mayotte

